



**LETTRE OUVERTE DU 18 MARS 2022**

*du Syndicat CFE-CGC des Ingénieurs, Chercheurs, Cadres,  
Techniciens, Agents de Maîtrise et Assimilés de l'énergie nucléaire*

### **Un mouvement social inédit au CEA ... au regard d'une actualité dramatique**

Acteur majeur de la recherche, du développement et de l'innovation, le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives intervient dans quatre domaines : la défense et la sécurité, les énergies bas carbone (nucléaire et renouvelables), la recherche technologique pour l'industrie et la santé, la recherche fondamentale.

Quel organisme de recherche français, créé ex nihilo par le Général De Gaulle au sortir de la guerre, peut-il s'enorgueillir d'avoir doté la Nation de son indépendance énergétique et de sa force de dissuasion nucléaire, tout en ayant développé en son sein les germes des entreprises composant l'une des filières industrielles désormais leader mondial de son secteur ?

C'est également à partir de l'expertise du CEA qu'ont été créés, en 1991, l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (ANDRA) et, en 2001, l'Institut de Radioprotection et de Sécurité Nucléaire (IRSN), autorités désormais indépendantes.

Sans le CEA, pas de dissuasion nucléaire et de période de paix sans précédent dans notre histoire, pas de siège permanent au Conseil de sécurité de l'ONU au côté des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne, de la Russie et de la Chine, pas de parc électronucléaire assurant 70 % de notre consommation d'électricité. Le CEA, c'est aussi le premier scanner français, le premier test de dépistage de la maladie de la vache folle, le premier test rapide de la détection d'Ebola, la première thérapie génique contre la maladie de Parkinson, la première technologie des écrans plats, le premier système de déclenchement des airbags, le contrôle par ultrasons des pièces aéronautiques, le premier aimant supra conducteur pour la découverte du Boson de Higgs, etc.

### **Et sans les femmes et les hommes du CEA, rien de tout cela !**

Aujourd'hui, le CEA, ce sont, sur une vingtaine de sites en France et onze représentations diplomatiques dans le monde, 20 500 salariés, 1 500 doctorants et post-doctorants, 1 200 jeunes en formation par alternance.

Le CEA, c'est également le premier organisme de recherche déposant de brevets en Europe, le premier organisme de recherche déposant de brevets pour l'énergie bas carbone dans le monde, plus de 200 start-ups créées en 50 ans, dont le leader mondial des matériaux semi-conducteurs innovants, et 45 000 emplois directs et indirects, 700 partenariats industriels simultanés dans tous les secteurs d'activité, 40 unités mixtes de recherche avec d'autres partenaires de recherche publics et privés.

Dans ce contexte d'excellence scientifique, le CEA constitue un OVNI administratif et juridique : pour éviter la lourdeur de la gestion publique qu'il considérait incompatible avec l'urgence et les enjeux des missions qui entendait lui confier, le Général de Gaulle a doté le CEA d'un statut particulier. Investi de missions régaliennes de recherche et de service public, et bien que partiellement financé par des dotations publiques et étroitement encadré par ses tutelles publiques, le CEA a une nature hybride. Au plan social, il n'emploie ainsi que des salariés de droit privé et aucun fonctionnaire (contrairement par exemple au CNRS ou à l'INSERM).

Des salariés à très haut niveau de qualification qui n'entrent réellement dans la vie active que passé 30 ans ou plus, tant les exigences en matière de formation initiale, de formation post doctorale, d'expérience sur des projets temporaires de recherche, nationaux ou européens, sont lourdes avant d'envisager un recrutement au CEA sous contrat à durée indéterminée...

Mais sous la contrainte budgétaire de sa tutelle étatique, dont les exigences programmatiques ne cessent pourtant de croître, ces salariés se trouvent dès avant leur embauche en grande concurrence avec leurs homologues de la recherche privée, de l'industrie et de l'international. Soyons clair, la recherche n'a plus de frontière et de nombreux rapports rédigés par les plus éminents chercheurs, universitaires et géo politologues, ont dénoncé le décalage existant entre les ambitions de la recherche publique, et celles du CEA, et les salaires et carrières qu'il pouvait offrir à l'élite de nos grandes écoles et universités.

Les temps ont également changé. Les générations actuelles ont vécu dans un environnement éloigné des conflits qu'ont connu leurs anciens. Ils ont bénéficié des progrès fantastiques de la recherche et de ses développements dans la vie quotidienne...



**LETTRE OUVERTE DU 18 MARS 2022**

*du Syndicat CFE-CGC des Ingénieurs, Chercheurs, Cadres,  
Techniciens, Agents de Maîtrise et Assimilés de l'énergie nucléaire*

Si le sens du service, le dévouement, l'excellence scientifique demeurent des valeurs fortes et communes, il en est une que la seule fierté de contribuer à ces missions sociétales ne suffit plus à satisfaire. Comme les autres, les salariés du CEA - qui ne bénéficient d'ailleurs d'aucune garantie de l'emploi -, vivent dans un monde où salaire et pouvoir d'achat ne sont plus les données triviales que la direction de l'organisme a trop longtemps considérées comme telles et négligées.

Depuis plus de dix ans, le point de paiement qui constitue la référence de leur rémunération n'a bénéficié d'aucune augmentation générale. Aucun des éléments de rémunération variable des personnels non cadres, assis sur cette même référence, n'a connu d'augmentation.

A tel point que, sous la pression des organisations syndicales, et ne pouvant ignorer davantage les risques d'une telle politique salariale en matière de perte d'attractivité et de compétences, le CEA vient de réévaluer de près de 20 % le salaire de ses post-doctorants.

Mais rapporté à la situation des salariés embauchés de longue date, ce « gap salarial » représente parfois l'équivalent de dix années d'expérience. Comment dès lors s'étonner que les quelque 20 500 salariés qui contribuent aux succès scientifiques et à la notoriété de l'organisme ne se sentent déconsidérés et injustement rétribués.

C'est ce qui se joue depuis plusieurs semaines dans les centres et sites de recherche du CEA où s'est développé un mouvement social inédit, sans doute le plus important depuis 1968.

A la veille du renouvellement du mandat de l'Administrateur Général du CEA, les commissions des affaires économiques de l'Assemblée nationale et du Sénat, qui l'ont auditionné le 17 février, ont elles-mêmes soulevé l'anachronisme de cette situation.

**Le Syndicat CFE-CGC de l'énergie nucléaire soutient les ingénieurs, chercheurs, cadres, techniciens et personnels d'encadrement cadres et non cadres dans leurs revendications et leurs actions.**

Il en appelle à la responsabilité du Gouvernement et des ministères de tutelle qui ne peuvent plus, dans le même temps, exiger du CEA qu'il soit le chef de file des transitions énergétique et numérique de la Nation, du soutien et du transfert de technologies à l'industrie, le garant de notre dissuasion, de la sûreté de nos installations et grands équipements de recherche, tout en n'offrant pas à ceux qui en sont les seuls acteurs, les femmes et les hommes du CEA, une juste rétribution de leur travail et de leur engagement.

**Pour permettre au CEA, d'accomplir pleinement ses missions, dont l'actualité dramatique rappelle combien elles sont au cœur de la protection de notre démocratie (défense, indépendance énergétique, cyber sécurité), l'Etat doit lui donner les moyens d'attirer les meilleures compétences et les expertises les plus grandes, ainsi que, dans un contexte de concurrence féroce, les moyens de les préserver en créant le meilleur contexte de leur développement et de leur fidélisation.**

Cet impératif concerne également les ingénieurs, chercheurs et salariés de l'ANDRA et de l'IRSN dont le Sictam CFE-CGC de l'énergie nucléaire assure la représentation et la défense des intérêts.

*Pour ces raisons, le Sictam CFE-CGC invite l'ensemble des salariés à manifester le 22 mars prochain devant le ministère de l'Economie et des Finances à Paris.*

Nathalie Gaillard-Bienfait  
Présidente du Sictam CFE-CGC de l'énergie nucléaire